

AXIS Trésorerie SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué
Par la loi 2001-83 du 24/7/2001
JORT du 15/04/2002 – Visa n° 03/477 du 8/8/2003
Siège Social : 67, Avenue Mohamed V - 1002 TUNIS

AVIS AUX ACTIONNAIRES PAIEMENT DE DIVIDENDE

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2010, AXIS Trésorerie SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2009 :

Un dividende net de 3,976 dinars par action

Ce dividende est payable à partir du 27 mai 2010 au siège social la société au 67, Avenue Mohamed V, Tunis.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions AXIS Trésorerie SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.